

La prochaine réunion du « **CONSEIL MUNICIPAL** » aura lieu, le :

Vendredi 24 mars 2023

à 17 h

à la Salle des Fêtes

ORDRE DU JOUR :

- + Approbation du procès-verbal de la séance du 02/02/2023
- + Affaires financières :
 - Approbation du compte administratif 2022 (commune et budgets annexes)
 - Approbation du compte de gestion 2022 du Service de Gestion Comptable de Lannion
 - Affectation du résultat 2022
 - Vote des taux de taxe foncière bâtie, non-bâtie et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
 - Adoption du budget primitif 2023 (commune et budgets annexes)
 - Amortissement des attributions de compensation versées à LTC
 - Subventions
 - Maison des Assistantes Maternelles : Adaptation du montant du loyer
- + Affaires foncières :
 - Résidence d'Ollone - désistement lot n° 11 - proposition d'un nouvel acquéreur
 - Cession partielle du chemin rural n° 48 au lieu-dit Placen Poul Jouan
- + Locaux professionnels communaux :
 - cabinet dentaire
- + Affaires diverses

Le Maire,
Signé : Loïc MAHE